STR PVC

Parcours

le magazine des professionnels des tubes et raccords en PVC

N°3 - Juin 2011

Artisans, Architectes, Bureaux d'études publics et privés, Collectivités territoriales, Distributeurs, Ecoles et Formateurs Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre, Opérateurs et Poseurs, Promoteurs...

DOSSIER STR-PVC : zoom sur la réorganisation du syndicat p.3

› Réglementation : NF 442, l'assainissement 100% qualité p.7

› Environnement : Vinyl 2010, les clefs du succès p.10

édito

Henry de Belsunce
Président du STR-PVC

Le STR PVC évolue pour être plus proche de ses marchés, avec une nouvelle organisation dont vous trouverez les détails dans ce numéro.

Depuis sa création en 1962, notre syndicat a toujours œuvré pour la qualité des réseaux et a largement contribué au développement des marques de qualité.

Les canalisations en PVC et CPVC sont aujourd'hui majoritaires dans nombre d'applications et apportent toute satisfaction à leurs utilisateurs. Notre nouvelle organisation par applications nous aidera à continuer dans cette voie, à prendre en compte les nouvelles exigences, notamment en matière environnementale et pour la sécurité, permettant ainsi aux différents intervenants de répondre aux contraintes d'aujourd'hui et de demain dans l'acte de construire.

Un mot en matière de développement durable : les résultats du programme Vinyl 2010 viennent d'être publiés. Ils sont encourageants puisque plus de 260 000 tonnes de PVC fin de vie ont été recyclées en Europe. En France, PVC Recyclage a soutenu l'effort de collecte de tubes et profilés en PVC avec 17500 tonnes recyclées en 2010.

Au chapitre normatif, la nouvelle Marque NF 442 qui va s'appliquer à l'ensemble d'un réseau plastique pour l'assainissement est un nouvel exemple de l'implication du STR-PVC pour la qualité des réseaux.

C'est une grande évolution pour les fabricants de canalisations PVC qui ont contribué à l'élaboration de cette marque. C'est aussi la confirmation du bien fondé de la démarche engagée par notre profession puisque nous avons été à l'origine des premières normalisations dans le domaine de l'assainissement.

Plus que jamais le STR-PVC est à votre écoute pour apporter des solutions fiables et pérennes.

Bonne lecture

sommaire

Actu dossier 3
Zoom sur la réorganisation du Syndicat

6 **En bref**
- FDES
- TEPPFA
- Olympiades des métiers

Réglementation 7
NF 442, la marque 100% assainissement

8 **Chantiers**
Vélizy-Villacoublay : Tramway sous PVC LST

9
Boulogne-sur-Mer : Le CPVC HTA au service de la santé

Environnement 10
De Vinyl 2010, à Vinyl Plus...

Photo couverture, de gauche à droite : Ludo Secretin (Sotra Seperef), Christian Gagné (Pipelife), Pierre Troadec (Nicoll-Aliaxis), Isabelle Vavasseur (Wavin) Eric Stourm (Nicoll), Eric Sebastianelli (Rehau), Henry de Belsunce (Nicoll), Armel Vasseur (Sotra Seperef), Eric Gravier (Nicoll-Aliaxis), Sophie Thomas (STR-PVC), Patrice Ribul-Conte (Nicoll), Gilles Heynard (Girpi), Luc Manry (Wavin), Eric Monceau (Girpi), Michel Divanach (Nicoll-Aliaxis), Régis Haimonnet (Alphacan), Frédéric Parayre (Wavin), Fabien Perez (Nicoll), Richard Lelièvre (Alphacan), Vincent Puppinck (Pipelife) - Photos : Socim

Parcours le magazine du STR-PVC - 65 rue de Prony - 75854 Paris cedex 17 - Tél. : 01 44 01 16 28
Directeur de la publication : Henry de Belsunce, - **Responsable de la publication** : Sophie Thomas
Rédacteur en chef : Christel Trinquier - dépôt légal à parution n°ISSN 2109-358X
Conception et réalisation : &images&formes

STR-PVC : une organisation plus proche de ses marchés

Créé en 1962, le Syndicat des tubes et raccords en PVC est né de la volonté des producteurs de s'inscrire avant l'heure dans une démarche qualité. Près de 50 ans plus tard, et pour rester au plus proche de sa vocation, le Syndicat fait peau neuve. Une restructuration historique qui recentre son organisation autour d'une vision «marchés» des systèmes de canalisations. Zoom sur ce qui a changé.

Ils sont aujourd'hui sept. Sept fabricants de tubes et raccords en PVC (voir p.5). Sept membres actifs ainsi qu'un membre associé à s'être unis sous la bannière du Syndicat des Tubes et Raccords en PVC (STR-PVC). Un syndicat qui, comme tout syndicat, a pour mission première de promouvoir et réunir les intérêts de ses adhérents.

Comment ? Tout d'abord en mettant en avant le PVC, qu'il s'agisse du matériau comme des produits spécifiques que sont les tubes et les raccords PVC. Mais pas n'importe quel PVC : un PVC certifié témoignant de l'adhésion aux marques de qualité NF et CSTBat. Une vocation qui, jusqu'à présent s'articulait selon une organisation centrée autour du produit PVC mais qui, avec la création de trois nouvelles commissions "Application" recentre désormais les activités du Syndicat autour d'une vision «Domaine d'emploi des systèmes de canalisations». En d'autres termes : une professionnalisation du STR-PVC autour des applications Assainissement, Bâtiment et Pression & Divers, dont l'ambition est de permettre au Syndicat de développer son adéquation avec ses marchés comme avec l'organisation des entreprises qui le constituent...

STR-PVC : une organisation plus proche de ses marchés

WHO'S WHO

Le 8 mars dernier, le Syndicat réuni en Assemblée générale a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour un mandat de deux ans.

Ont été élus :

Au poste de Président :
Henry de Belsunce (Nicoll)

Au poste de Président suppléant :
Richard Lelièvre (Alphacan)

Au poste de Vice-président :
Ludo Secretin (Sotra Seperef)

Au poste de Trésorier :
Christian Gagné (Pipelife)

Aux postes de membres du bureau :
Gilles Heynard (Girpi)
Dominique Anceaux (Rehau)
Frédéric Parayre (Wavin)

Parallèlement et consécutivement à la réorganisation du Syndicat, les différents responsables des nouvelles commissions ont été désignés :

Commissions "Application"

Commission Assainissement :
Luc Manry (Wavin)

Commission Bâtiment :
Michel Divanach (Aliaxis-Nicoll)

Commission Pression et Divers :
Régis Haimonnet (Alphacan)

Commissions transverses

Commission Normalisation & Certification :
Dominique Anceaux (Rehau)

Commission Sociale :
Murielle Lavi (Pipelife)

Commission Environnement -HSE:
Pierre Troadec (Aliaxis-Nicoll)

Comité de rédaction Parcours :
Isabelle Vavasseur (Wavin)

Luc Manry (Wavin) Animateur Commission Assainissement
"La restructuration du syndicat témoigne de notre volonté de nous donner les moyens de défendre et de promouvoir des produits de qualité".

Isabelle Vavasseur (Wavin) Animatrice Comité de rédaction Parcours
"En tant qu'animatrice du comité Parcours, mon souhait est de porter la voix du syndicat à travers une démarche de communication simple mais dynamique".

Dominique Anceaux (Rehau) Animateur Commission Normalisation & Certification
"Apporter une approche et une position uniformes tout en portant la position tant marketing que technique de notre syndicat professionnel : tel est le rôle de la commission Normalisation".

Michel Divanach (Nicoll - Aliaxis) Animateur Commission Bâtiment
"La réorganisation du STR-PVC sera l'occasion de donner un nouvel essort à notre syndicat en nous dotant d'une structure plus efficace et mieux à même de répondre aux problématiques actuelles".

Régis Haimonnet (Alphacan) Animateur Commission Pression & Divers
"La nouvelle organisation du STR-PVC va nous permettre d'être encore plus proches de nos professionnels comme des attentes de nos clients".

Pierre Troadec (Nicoll - Aliaxis) Animateur Commission Environnement - HSE
"Notre commission Environnement a été à l'origine de l'une des premières FDES publiées et à l'initiative de la création de PVC Recyclage. La nouvelle organisation confirme que les préoccupations environnementales restent au coeur de la politique de notre syndicat".

Focus sur les commissions transverses

Commission Sociale
Sa mission première est d'accompagner les évolutions de la Convention Collective Plasturgie mais elle participe également aux propositions d'évolution de la Fédération et propose elle-même des modifications.

Commission Environnement & HSE
Acteur pivot de la bonne circulation des informations relatives à l'environnement, cette commission a pour mission, d'assurer la défense du matériau PVC via la diffusion d'informations concrètes et objectives. Parallèlement, la cellule HSE relaye ses travaux en pourvoyant à la bonne information de l'ensemble des adhérents.

Commission Normalisation & Certification
Chargée de faire remonter à chaque commission "Application" les évolutions normatives en cours ou à venir, elle assume également la défense des positions prises par ces commissions au niveau français, européen (CEN) et mondial (ISO).

Comité rédactionnel Parcours
Organe en charge du magazine semestriel Parcours, le comité rédactionnel assure la diffusion d'articles liés à l'actualité du syndicat.

Promouvoir, développer, pérenniser

Normes, réglementations, documents techniques, conditions de mise sur le marché (et de sortie du marché) ou encore concurrence : aucun texte n'échappe à la vigilance du STR-PVC. Rien que de très normal puisque tout ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le matériau PVC rigide et principalement sur les tubes et raccords en PVC fait en effet partie du périmètre d'action du syndicat.

Un champ d'actions singulièrement vaste qui a évolué dans le temps. D'où la nécessité pour le STR-PVC de se doter d' instruments s'ajustant parfaitement aux nouvelles réalités du marché. Chose faite avec la création des commissions Assainissement, Bâtiment et Pression & Divers dont la triple vocation marketing, normative et environnementale répond à la volonté du syndicat de se donner les moyens de défendre et de promouvoir le PVC, et de pérenniser et de développer la position des canalisations PVC sur le marché.

Missions et moyens d'action

Si la mission numéro 1 des commissions "Application" est d'assurer la promotion et l'information sur la mise en œuvre des tubes et raccords en PVC, le travail de chacune des trois entités débute bien en amont de cet objectif. Tout à la fois organes de veille et forces de proposition, les commissions "Application" ont en effet en charge le suivi et l'accompagnement des évolutions réglementaires et techniques liées aux domaines d'emploi de leurs produits. Une veille réglementaire, normative et technique sur les produits PVC qui, pour une réactivité optimale, se double d'une veille réglementaire et normative sur les produits autres que le PVC, qu'il s'agisse de produits complémentaires ou concurrents. Autant d'informations collectées qui permettront aux commissions de s'inscrire activement au cœur de l'évolution globale des systèmes PVC en participant à la (re)définition des différents référentiels tout en prenant en compte les exigences et besoins des utilisateurs et/ou des fabricants. Un développement au service du matériau comme des tubes et raccords PVC.

Qui fait quoi...

Commission Assainissement (EP/EU)
Champ d'action : les tubes et raccords en PVC ainsi que les accessoires destinés aux applications Assainissement (raccords, boîtes de branchement, regards de visites).

Commission Bâtiment (EP/EU)
Champ d'action : les tubes et raccords en PVC et PVCC pour les applications gravitaires et pression bâtiment ; les colles ; les réseaux siphoïdes.

Commission Pression & Divers
les tubes et raccords en PVC pour les canalisations sous pression enfouies, pour l'application "épandage" et les applications divers (forage) ; les gaines destinées à accueillir des câbles électriques ou des câbles télécom.

Les adhérents

Membres actifs :

ALPHACAN*
Espace Lumière Bât 4
51, bd de la République
BP 10019
78401 Chatou cedex
Tél. : 01 30 82 58 00
Fax : 01 30 82 59 08
www.alphacan.com

GIRPI
Rue Robert Ancel - B.P. 36
76700 Harfleur
Tél. : 02 32 79 60 00
Fax : 02 32 79 60 27
www.girpi.com

NICOLL
Rue Pierre et Marie Curie
B.P. 966 - 49309 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 63 73 83
Fax : 02 41 63 73 84
www.nicoll.fr

PIPELIFE
Z.A.
27600 Gaillon
Tél. : 02 32 53 03 38
Fax : 02 32 53 33 41
www.pipelife.fr

REHAU
Place Cissey
57343 Morhange Cedex
Tél. : 03 87 05 51 00
Fax : 03 87 05 50 91
www.rehau.fr

SOTRA/SEPEREF
25, route de Brévillers
62140 Sainte-Austreberthe
Tél. : 03 21 86 59 00
Fax : 03 21 86 59 01
www.sotra-seperef.com

WAVIN
Z.I. La Feuillouse - B.P. 5
03150 Varennes-sur-Allier
Tél. : 04 70 48 48 48
Fax : 04 70 45 21 51
www.wavin.com

Membre associé :

Etablissements de SAINT-QUENTIN
4, rue Einstein – Ducos
B.P. 3748 - Lot 229 - Zone 3
98846 Nouméa Cedex
Nouvelle Calédonie
Tél. : 00 687 28 48 23
Fax : 00 687 28 40 53

* à compter du 1er juin 2011, Alphacan cède son activité canalisations à Pipelife.

FDES mode d'emploi

Suite aux questions suscitées par notre article relatif aux FDES (voir Parcours #2), le STR-PVC vous livre les principales clefs de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire.

Établie sous la responsabilité d'un syndicat professionnel ou d'un fabricant suivant la norme NF P01-010, les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire ou FDES sont des déclarations qui rendent compte de l'analyse du cycle de vie des produits (ACV) pour offrir un bilan environnemental complet et détaillé de chaque produit.

Les indicateurs environnementaux présentés touchent ainsi directement aux consommations de ressources énergétiques (épuisement des ressources, consommation d'eau), aux déchets solides, au changement climatique, à l'acidification atmosphérique, à la pollution de l'air et de l'eau, à la destruction de la couche d'ozone stratosphérique et à la formation d'ozone photochimique.

Dans ce sens, les FDES s'inscrivent dans la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) qui a pour objectif de minimiser l'impact de toute construction sur l'environnement et sur la santé selon 14 critères-cibles. Toutes les informations utiles concernant l'établissement ou la consultation d'une FDES se trouvent compilées sur la base nationale publique de données française de référence des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction qu'est l'INIES.

TEPPFA : des producteurs responsables !

Membre de PVC4Pipes, le STR-PVC est également adhérent à TEPPFA. TEPPFA ? Une association professionnelle à dimension européenne, particulièrement active sur le front de la qualité et du développement durable.

Le point commun entre les différents membres du TEPPFA (The European Plastic Pipes and Fittings Association) ? Une volonté de qualité affirmée et revendiquée. Regroupant à l'échelle européenne les producteurs de canalisations plastiques utilisées dans la construction, l'infrastructure et les projets de génie civil, l'association a en effet pour vocation d'œuvrer dans le sens d'un engagement qualité volontaire. En clair : s'il s'agit ici d'assurer la promotion et la défense d'une industrie et de ses produits, il s'agit également de travailler à montrer l'exemple ainsi qu'en témoigne la vaste étude sur l'impact environnemental des canalisations plastiques menée par le Cabinet VITO à la demande de TEPPFA. Utilisation de matériaux innovants, respect des principes du développement durable, respect des normes de qualité européennes... : TEPPFA accueille dans ses rangs 12 entreprises européennes et 16 syndicats nationaux qui partagent une certaine idée des canalisations plastiques. Celle de canalisations plastiques à valeur durable.

Site TEPPFA : www.teppfa.org.

41èmes Olympiades des métiers : la relève PVC

Face à 48 experts, la finale nationale des Olympiades des Métiers millésime 2011 a rassemblé 750 candidats. Ici, tous les métiers du BTP auront été à l'honneur.

Ils seront donc 44 jeunes espoirs du bâtiment et des travaux publics à représenter la France à Londres, à l'occasion de l'ultime étape internationale des Olympiades des Métiers 2011 qui se tiendra en octobre prochain. Une équipe nationale qui aura conquis de haute lutte ses galons puisque rien moins que 750 candidats concouraient pour le titre, lors de la finale nationale qui s'est déroulée à Paris en février dernier. Douze métiers en lice, trois jours de compétition et 22 heures d'épreuves : depuis la maçonnerie jusqu'à la taille de pierres en passant par la plâtrerie ou encore la construction de routes, cette 41ème édition des Olympiades aura parfaitement rempli sa vocation. Celle d'être tout à la fois vitrine des métiers du BTP et tremplin professionnel à part entière pour de nombreux jeunes.

Et les candidats n'auront manqué ni d'ambition ni de technique ainsi que l'aura démontré l'épreuve canalisations. Chaque candidat devait, seul, et en un temps imposé, réaliser un ouvrage complexe d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Une épreuve à laquelle le STR-PVC aura apporté son concours en fournissant les tubes PVC aux élèves canalisateurs.

Luc Manry
Animateur de la Commission
Assainissement STR-PVC

NF 442 : la Marque 100% assainissement pour une qualité à 100% des réseaux

A compter du mois de septembre 2011, les produits assainissement sous NF055 et les produits assainissement sous ATEC seront regroupés sous la Marque de qualité NF 442 : une marque exclusivement dédiée au marché assainissement, appelée à constituer une garantie supplémentaire de qualité, de durabilité mais aussi de transparence pour les prescripteurs et utilisateurs. Revue de détails avec Luc Manry, responsable de la Commission Assainissement au sein du STR-PVC.

Consécutivement à l'intégration des évolutions normatives européennes, les produits assainissement jusqu'ici certifiés sous la marque de qualité générique NF 055 (tubes et raccords en PVC non plastifiés rigides), basculeront prochainement sous la marque spécifique NF 442 (assainissement gravitaire en matériaux thermoplastiques). Une modification qui va bien au-delà du strict changement d'appellation ainsi que le souligne Luc Manry, responsable de la Commission Assainissement au sein du STR-PVC : *«Une Marque NF n'est pas un simple logo. C'est la garantie d'un véritable engagement de la part des entreprises qui sont en mesure de la revendiquer. De fait, la marque constitue une double garantie pour l'utilisateur et/ou le client : garantie d'une certification tierce partie de conformité à un référentiel technique et réglementaire ET garantie de durabilité.*

L'obtention de la Marque NF implique ainsi une démarche continue et constante de la part de l'entreprise. Démarche attestée par des contrôles annuels physiques, opérés par le CSTB, soit directement sur site, soit dans son laboratoire (prélèvements d'échantillons, analyses...)». Et de poursuivre : *«Cela étant posé, chacun sait que l'assainissement, parce qu'il est au cœur de la problématique de protection des milieux naturels, a toujours constitué un terrain particulier pour ne pas dire sensible et par conséquent fortement réglementé. Tout défaut d'étanchéité étant susceptible d'induire une pollution irréversible des sous-sols, le législateur a toujours été très strict sur la question de l'assainissement, ainsi qu'en témoigne dès 1980 - soit il y a près de 30 ans maintenant- la publication du Fascicule 70, véritable bible technique et réglementaire de notre métier, mise à jour en 2003»*.

Qualité, équité, transparence

Une « bible » étayée par l'arrêté du 22 juin 2007 qui, dans le cadre d'une gestion patrimoniale des réseaux, vient renforcer l'encadrement de la viabilité des canalisations d'assainissement via la mise en place de contrôles annuels en sus du contrôle de réception originel : *«Depuis les producteurs (c'est-à-dire nous, entreprises du STR-PVC), jusqu'aux poseurs (les Canalisateurs de France pour ne pas les nommer) en passant par l'Etat, l'obligation de qualité en matière d'assainissement fait donc l'unanimité»*, reprend Luc Manry. *«Et la «réforme» de ce que l'on a coutume d'appeler NF A participe de ce principe. Primo, parce qu'en tant que marque de qualité multi-matériaux, la nouvelle Marque NF 442 s'appliquera à la totalité du réseau (tubes, raccords, boites de branchement et d'inspection, regards...), pouvant garantir ainsi un réseau 100 % NF. Secundo, parce qu'en regroupant tous les produits sous une même Marque de qualité, la NF 442 permettra une meilleure lisibilité par rapport à la Marque NF 055 et aux avis techniques. Tertio, parce qu'en formalisant une vision métier dans la qualité et en l'occurrence, le métier assainissement, la NF 442 instituera un même référentiel pour tous, permettant ainsi une concurrence technique plus saine et plus équitable. Enfin, et c'est là un point crucial, outre le fait que la NF 442 constitue en soi une garantie de qualité et de durabilité, elle offrira également une garantie en matière d'aptitude à l'emploi puisqu'elle inclura des certifications techniques particulières telles que les limites de profondeur d'utilisation pour les regards par exemple. Des certifications qui seront gages d'une transparence optimale pour le prescripteur comme pour l'utilisateur... »*. Une transparence matérialisée par un certificat de qualité délivré par le CSTB qui, rappelons le, se doit d'être exigé pour toute livraison.

PIPELIFE - Commune de Vélizy-Villacoublay

Les gaines PVC LST dans les coulisses du tramway

Filiale du groupe Vinci rassemblant 41 500 collaborateurs dans 17 pays à travers le monde, Eurovia s'est imposé depuis 1997 comme l'un des groupes leader en matière de construction d'infrastructures de transport et d'aménagement urbain. Prolongation du métro à Marseille ou duplex A86 en région parisienne, l'entreprise est partout. Et notamment sur le chantier du tramway T6 appelé à rallier Viroflay depuis la Porte de Châtillon : *"C'est un très gros chantier découpé en six secteurs distincts"*, commente Frédéric Mak-Yuen, ingénieur chez Eurovia et conducteur de travaux du chantier de Vélizy-Villacoublay dont le directeur de travaux est monsieur Enault. *"Les trois premiers secteurs relèvent de la compétence du Conseil général du 92. Nous intervenons sur le lot 2 du secteur 5 qui avec les secteurs 4 et 6 ont été commandités par le Conseil général des Yvelines"*. Un lot qui englobe quelque 4 km de réseaux soit 150 km de gaines: *"Il s'agit d'un chantier classique de VRD avec des massifs de génie civil qui comprend également six stations. Pour cet ouvrage multi-tubulaire qui viendra alimenter les différents réseaux électriques courant tout le long du parcours du tramway, la préconisation a d'emblée été d'utiliser des gaines PVC LST rigides plutôt que des fourreaux TPC souples. Il faut savoir que les nappes de gaines posées sont noyées dans le béton pour sécuriser l'ensemble. Dans ce sens, la rigidité comme la plus grande résistance mécanique des gaines NF LST s'adaptaient parfaitement à cette contrainte"*.

LIEU DU CHANTIER
Vélizy-Villacoublay (Yvelines)

ZOOM

Maître d'ouvrage
Conseil général des Yvelines
Direction des routes et des transports
5, rue de la patte d'oie - 78012 Versailles

Maître d'œuvre
SETEC TPI - 58, quai de la Rapée
75 583 Paris Cedex12

Intervenants
Groupement Eurovia IDF – Watelet TP – EJL
SIGNATURE – CARDEM Eurovia Tramway Velizy
Carré de Couche –
5, avenue Louis Bréguet
78140 Vélizy-Villacoublay

Coût du chantier
27 000 000€

Planning
Juin 2010 (préparation de chantier)/ Janvier 2013

GIRPI - Commune de Boulogne-sur-Mer

CPVC HTA : des tubes au service de la santé

Aujourd'hui rattachée à la Société MGC (Maintenance et Génie Climatique), l'entreprise Gosse & Gournay existe depuis 1967. Son domaine d'intervention : l'électricité générale, la plomberie, la climatisation et le chauffage. Energies renouvelables comprises. Un domaine qu'elle maîtrise de A à Z depuis les études techniques jusqu'à la réalisation - et dans lequel elle officie aussi bien à destination des particuliers que de l'industrie. Ou encore du tertiaire ainsi que le démontre le colossal chantier de restructuration et d'extension du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer auquel l'entreprise participe : *"A l'instar d'une trentaine d'autres entreprises, nous intervenons sur ce chantier en qualité de sous-traitants"*, explique David Marquant, directeur de l'agence Gosse & Gournay du Portel. *"Ici, nous prenons en charge l'ensemble de la plomberie sur l'extension sud de l'hôpital, à savoir : les adductions d'eau potable dont les réseaux eau chaude et froide sanitaire (ECFS) et les évacuations ainsi que les réseaux d'incendie armés et les colonnes sèches"*. Une extension constituée de 10 niveaux de 800 m² chacun, augmentés en R+6 d'un espace d'accueil de 300m² : *"Deux niveaux de parkings, un niveau dédié aux vestiaires, un niveau laboratoire et pharmacie, un niveau stérilisation, un étage technique et quatre étages d'hébergement de 122 chambres : au total, ce seront plus de 10 km de tubes et raccords CPVC HTA et PVC pression qui seront posés sur ce chantier pour répondre aux besoins des quatre réseaux de plomberie requis (services généraux, hébergement, stérilisation et pharmacie/labo)"*. Des réseaux qui ici, plus qu'ailleurs, se doivent de répondre à des normes sanitaires des plus strictes : *"Qu'il s'agisse du réseau d'eau adoucie ou du réseau d'eau osmosée pour la stérilisation et le laboratoire, les tubes et raccords en PVC nous garantissent une propreté et une longévité optimales. De fait, le CPVC HTA, plus épais et plus résistant, est parfaitement adapté aux réseaux d'eau chaude sanitaire avec bouclage. Bouclage indispensable à la mise en place d'une circulation permanente pour éviter tout risque bactérien de type légionelle"*.

ZOOM

LIEU DU CHANTIER
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Maître d'ouvrage
Centre Hospitalier de Boulogne/Mer
Allée Jacques Monod,
62321 - Boulogne-sur-Mer.

Maître d'œuvre
ATELIER DUTARD - 20, rue du Général Beuret
75015 Paris

Bureau d'étude
COTEBA – 2, avenue François Mitterrand
93210 La Plaine Saint-Denis

Entreprise générale
Rabot Dutilleul Construction - 10, avenue de Flandre
59290 Wasquehal-Lille

Intervenants
Entreprise Gosse & Gournay / MGC
39, boulevard du 8 septembre – 62480 Le Portel

Coût du chantier
1 520 000€

Planning
33 mois - Livraison en 2012

Vinyl 2010 : un bilan plus que positif...

Après dix ans de bons et loyaux services, Vinyl 2010 cède la place à Vinyl Plus. L'occasion pour les tenants de PVC Recyclage de faire le point sur les chiffres français 2010 et de présenter un rapport détaillé sur l'année écoulée.

Nous en faisions écho dans nos colonnes en décembre dernier : malgré un ralentissement de l'activité globale, le programme européen Vinyl 2010 a maintenu ses objectifs, affichant à la fin de l'année près de 700 000 tonnes de PVC recyclées depuis son lancement, il y a dix ans. Alors que le programme Vinyl Plus vient prendre le relais, le Forum PVC France qui regroupe le STR-PVC, le SFEC (Syndicat Français des Enducteurs Calandreurs), le SNEP (Syndicat National de l'Extrusion Plastique) et PlasticsEurope France (Syndicat des Producteurs de matières plastiques) a rendu récemment publics les chiffres français 2010 relatifs au recyclage dans le bâtiment et les travaux publics. Un secteur où le recyclage est particulièrement actif et qui concentre à lui seul 66% des produits PVC commercialisés chaque année dans l'Hexagone.

Ici et en 2010, ce sont ainsi 21 000 tonnes qui auront été collectées et 17 427 tonnes effectivement recyclées, sous l'égide de PVC Recyclage. Ce qui représente une contribution à hauteur de 7% au tonnage global européen.

Un engagement volontaire

En adéquation avec les principales applications BTP du PVC que sont les tubes et raccords, les menuiseries, les revêtements de sols ainsi que les câbles électriques, la provenance de la matière PVC collectée et recyclée se distribue entre les fenêtres et les profilés (55%), les tubes et les raccords (5%), les câbles (27%), le PVC souple (11%) et enfin, les films rigides (2%). Une action qui n'aura pu être menée à bien que grâce à l'engagement des fabricants de PVC au sein de PVC Recyclage. Une structure créée en 2003 et qui, rappelons le, relaye en France et depuis 2008 Recovinyl, structure elle-même chargée de la coordination à l'échelon européen de la collecte et du recyclage du programme Vinyl 2010.

Pour ce faire, PVC Recyclage aura développé des solutions de valorisation des déchets fin de vie des produits PVC propres au secteur BTP. Une activité en deux temps organisée d'une part, autour d'une collecte à l'échelon national via les structures existantes (déchetteries publiques ou privées, plate-formes de regroupement des déchets du BTP…) et d'autre part, autour du recyclage à proprement parler, via la garantie de reprise des déchets triés selon le cahier des charges par l'un des 22 recycleurs français agréés.

Le recyclage par le petit bout de la lorgnette...

Selon les produits, différents procédés de recyclage du PVC ont été

En savoir plus...

www.vinyl2010.org
www.pvcrecyclage.fr

adoptés. S'agissant des déchets de câbles électriques et des bâches armées, c'est la séparation complète du PVC des autres composants par solubilisation sélective dans un solvant qui est appliquée. Il convient de préciser que ce solvant est recyclé et que le PVC ainsi régénéré est prêt à l'emploi. Le produit obtenu *in fine* se présente sous la forme d'un prémix en poudre de 350 microns, extrudable et injectable.

Sur les chantiers de démolition, et par tri manuel directement sur site, les éléments en PVC rigide (fenêtres, fermetures, bardages, tuyaux, gouttières...) sont séparés des autres matériaux pour être ultérieurement triés par type de produits afin de maîtriser la formulation finale. Les recyclats issus des déchets post-consommation peuvent ainsi être utilisés, après broyage et micronisation, par coextrusion, en particulier dans les profilés et dans les tubes.

Concernant le PVC souple, des tests de collecte de revêtements de sols en PVC ont débuté dès 2004, relayés en 2009 par la mise en place d'une synergie sols / membranes d'étanchéité de toitures visant à mutualiser les points de collecte et le transport afin de diminuer les impacts environnementaux ainsi que les coûts. Pour ces sols en PVC, des processus ont récemment été mis en place par nos partenaires recycleurs qui sont parvenus à broyer et micronniser les déchets de revêtements de sols sans avoir recours à la cryogénie. Un procédé qui ouvre de nouvelles perspectives de développement.

Enfin, différents projets de recyclage sont actuellement à l'étude ainsi qu'en témoignent les essais de recyclage portant sur le plasto béton menés par l'association Autovinyle et qui visent à incorporer les polymères en mélange provenant des véhicule hors d'usage dans des pièces préfabriquées béton.

"Ils ont dit..."

Trois questions à Pierre Troadec

Parcours : Quelle est à votre sens la plus grande réussite de Vinyl 2010 ?

Pierre Troadec : Incontestablement d'avoir définitivement installé dans le paysage français la collecte et le recyclage des déchets PVC fin de vie. Et ce, tout particulièrement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Parcours : Le secret de ce succès ?

P.T. : Sans hésitation : l'engagement volontaire. Les engagements volontaires de l'industrie prouvent ici leur efficacité et démontrent que l'on n'a pas forcément besoin de réglementer pour qu'une prise de conscience s'accompagne d'actions concrètes.

Parcours : Et pour l'avenir ?

P.T : Comme nous avons tenu nos engagements nous entendons bien ne pas nous arrêter là et continuer à les honorer en adhérant à Vinyl Plus pour les dix ans à venir...

CHIFFRES

Application produit : le PVC, matériau leader sur le marché du bâtiment

Environ 550 000 tonnes de PVC sont commercialisées chaque année en France, tous secteurs confondus, dont 66 % dans le bâtiment et les TP.

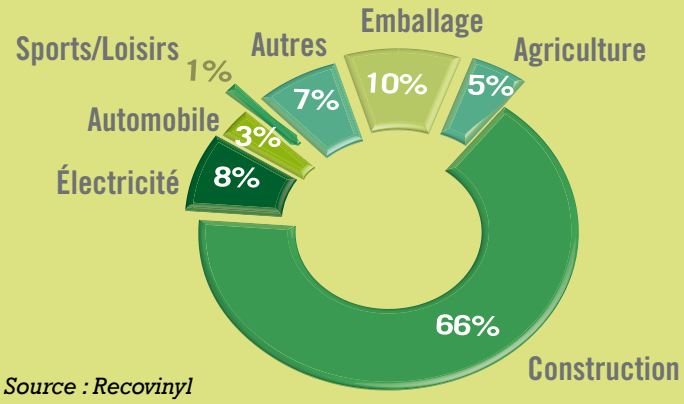

Source : Recovinyl

7,5 millions

C'est le nombre de fenêtres PVC neuves posées en France.

245 000 t

C'est le poids total des canalisations (tubes et raccords) produites en 2009.

17 427

C'est le nombre de tonnes de PVC recyclées en 2010 dans le bâtiment et les TP.

45 à 50 millions

C'est le nombre de m² de revêtements de sols PVC posés en France en 2008.

Des déchets au recyclage

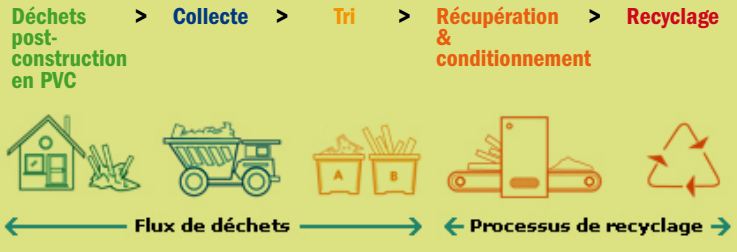

Source : Recovinyl

Qu'est-ce qui est résistant à l'abrasion ?
Résistant à la corrosion ?
Résistant aux agressions chimiques et climatiques ?

Tubes et raccords PVC

Le plus sûr chemin de la terre à la terre...

STR PVC

SYNDICAT DES TUBES ET RACCORDS EN PVC

65, rue de Prony - 75854 Paris Cedex 17
Tel : 01 44 01 16 28 - Fax : 01 42 67 77 19

www.str-pvc.org